



HAL
open science

Vie familiale, vie professionnelle : une articulation sous tension

Olivier David

► **To cite this version:**

Olivier David. Vie familiale, vie professionnelle : une articulation sous tension. Espace Populations Sociétés, 2007, 2007 2-3, pp.191-202. halshs-00291254

HAL Id: halshs-00291254

<https://shs.hal.science/halshs-00291254>

Submitted on 27 Jun 2008

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

*Vie familiale, vie professionnelle :
une articulation sous tension*

*Family life, professional life:
a difficult articulation of times*

Olivier DAVID
UMR 6590 ESO – Université Rennes 2
olivier.david@uhb.fr

Résumé :

La désynchronisation des temps sociaux, à l'œuvre depuis plusieurs décennies, a des répercussions importantes à tous les niveaux d'organisation de la société, et tout particulièrement au sein de la cellule familiale. A partir de plusieurs recherches récentes, il est possible de mettre en évidence les difficultés d'articulation des temps professionnels, familiaux et sociaux, et notamment les tensions existantes entre les activités parentales et les activités des enfants, ainsi que les contraintes qu'elles engendrent sur les modalités d'organisation interne à la famille.

Mots clés : temps sociaux, politiques familiales, territoires du quotidien, pays du Libournais, département d'Ille-et-Vilaine

Abstract :

The desynchronization of social times, with work for several decades, has had important repercussions on all the levels of organization of the society, and particularly within the family. From several recent investigations, it's possible to describe the difficulties of articulation of professional, family and social times, and the tensions existing between the parental and children activities. The individualization of daily temporalities has many consequences on the everyday life of the families.

Key words : social times, family policies, daily territories, Libournais, Ille-et-Vilaine

Introduction

Les premiers résultats du bilan démographique de l'année 2006 confirment la singularité de la France parmi les pays européens, caractérisée par un dynamisme relativement soutenu depuis plusieurs années. Le principal moteur de cette croissance est le niveau de fécondité des femmes françaises, qui frôle le seuil de renouvellement des générations en 2006 (200,5 naissances pour 100 femmes en âge de procréer). Parmi les faisceaux d'explication de cette particularité, plusieurs travaux récents indiquent que la fécondité résiste davantage dans les pays où les efforts en termes de prestations familiales sont importants, mais aussi là où la conciliation entre vie familiale et vie professionnelle est plus facile à résoudre pour les parents, notamment quand les femmes peuvent articuler plus aisément maternité et activité professionnelle. D'ailleurs, plusieurs gouvernements des pays de l'Union Européenne développent depuis plusieurs années des politiques dans ce sens, soutenues par certains programmes communautaires (*Equal* – Fonds social européen). Ces politiques visent notamment à aider les parents salariés, afin de maintenir ou d'encourager l'activité professionnelle des femmes tout en essayant d'en diminuer l'impact sur le désir d'enfant et la natalité.

D'emblée, la question de l'articulation des contraintes liées à l'activité professionnelle et des exigences imposées par la parentalité est centrale dans les modes de vie et d'organisation des familles. Cette question est d'autant plus importante que les mutations sociétales contemporaines agissent en faveur d'une désynchronisation des temps sociaux, collectifs ou individuels. Le glissement d'un modèle d'organisation de type industriel-fordiste¹, fortement régulé par l'activité professionnelle des actifs, à un modèle post-industriel s'est accompagné de mutations importantes dans l'organisation du travail. Simultanément, le fonctionnement d'une économie 24h/24, l'accroissement de la mobilité et la diversification de ses formes, l'évolution des configurations familiales ont modifié en profondeur les niveaux d'organisation de la société, avec des répercussions directes sur la cellule familiale. Aujourd'hui, la structuration du temps familial résulte d'arbitrages subtils entre les activités professionnelles et scolaires, les tâches domestiques et familiales et la façon dont elles sont réparties entre les membres d'un même foyer, ainsi que les activités de loisirs et de sociabilité ou les temps de déplacements. L'articulation de ces différents temps, c'est-à-dire leur organisation pour permettre à la cellule familiale de fonctionner correctement, impose la conciliation de logiques contradictoires, relevant simultanément du champ économique (emploi, travail), social (rapports entre les femmes et les hommes, structures familiales et sociales) et politique (politiques familiales, accompagnement social des familles).

Avec le développement des enquêtes sur les emplois du temps familiaux dans les dix dernières années², la question de l'articulation des temps devient un objet de recherche particulièrement intéressant. Toutefois, les études portent assez rarement sur la description et l'analyse des modalités d'organisation de la vie quotidienne des familles, et de ses conséquences sur les modes de vie des parents et de leurs enfants. C'est par l'analyse des pratiques sociales, réalisée dans le cadre d'enquêtes récentes, que nous chercherons à comprendre les tensions existantes entre les activités parentales et celles des enfants, et les stratégies mobilisées pour garantir un équilibre au sein de la cellule familiale.

¹ Boulin J.-Y., Dommergues P., Godard F., 2002, *La nouvelle aire du temps*, DATAR, p.7.

² Enquête « Emploi du temps » de l'INSEE réalisée en 1998/1999, Enquête « Familles et employeurs » de l'INED et de l'INSEE, réalisée en 2004/2005.

Le premier chapitre s'intéressera, à partir de travaux de recherches récents, à décrire les temporalités de la famille. Ensuite, en s'appuyant sur deux enquêtes importantes, réalisées auprès de familles avec enfants, nous décrypterons plus concrètement les modalités de leur organisation quotidienne, pour conclure sur les enjeux contemporains des politiques temporelles.

-1- Les temporalités de la famille

Le terme « temporalités » renvoie, d'une part, à tous les usages que font les individus de leur temps de vie, mais aussi à leurs pratiques d'activités, diverses et variées, contraintes (travail, école, crèches...) ou libérées (loisirs, repos, détente...), imposées ou non par la société, ainsi qu'aux modes d'organisation et d'articulation qui les caractérisent (succession et programmation, emploi du temps...). A l'échelle de la cellule familiale, il est intéressant de comprendre comment s'organisent et s'agrègent les rythmes des différents individus qui la composent, en fonction de leur statut (parent/enfant), de leur genre et de leur âge, ainsi que de leur degré d'autonomie et de leur système de relations. Cette configuration est un élément clé de la compréhension de la vie quotidienne des familles et de leurs modes de vie.

Les temps du quotidien

La vie sociale des individus se structure autour de temps multiples et diversifiés, mais il est d'usage de distinguer quatre périodes structurantes³ dans une journée type : le temps physiologique, le temps de travail professionnel ou d'études, le temps domestique et le temps de loisirs. Le premier regroupe tout ce qui a trait au sommeil, au repas, et à la toilette... Il est resté relativement stable, lorsque l'on compare les différentes enquêtes menées par l'INSEE depuis la fin des années quatre-vingt (comparaison des données de 1986 et 1999). En revanche, le temps de travail professionnel diminue (environ ¼ h par jour) alors que le temps de loisirs progresse sensiblement (½ h par jour), et le temps domestique ne recule que très légèrement. Cette décomposition de l'organisation quotidienne des français est le résultat d'une observation précise des emplois du temps des différentes personnes enquêtées, et renvoie donc à des pratiques et comportements uniquement individuels.

Le temps familial est beaucoup plus complexe à appréhender, car il doit intégrer la vie collective au sein de la cellule familiale. A ce moment là, les méthodes de recueil d'informations sont beaucoup plus difficiles à mettre en œuvre, notamment pour mesurer à la fois le temps que les parents passent avec leurs enfants, mais aussi pour recenser les activités communes à plusieurs membres de la famille. Cela nécessite en effet des enquêtes relativement lourdes permettant de consolider les emplois du temps individuels et collectifs, en prenant en compte les relations interindividuelles. Quoi qu'il en soit, le temps familial est relativement limité, puisqu'il exclut l'activité professionnelle et scolaire, et même l'ensemble des activités individuelles hors domicile. Il coïncide donc approximativement au temps passé en présence d'un ou de la totalité des membres de la famille, auquel il faut ajouter toutes les activités et déplacements collectifs. Sur une semaine type, il correspond approximativement aux matinales, aux soirées et au week-end.

A partir de cette définition, un certain nombre de paramètres doivent être impérativement pris en compte pour pouvoir décrypter les modes d'organisation de la vie quotidienne des familles.

³ Dumontier F., Guillemot D., Méda D., 2002, « L'évolution des temps sociaux à travers les enquêtes Emploi du Temps », *Economie et Statistiques*, n° 352-353, pp. 3-12.

Plusieurs dimensions interfèrent sur les pratiques des individus et du collectif familial. La composition de la famille est un premier paramètre déterminant, notamment le nombre d'adultes, le nombre d'enfants et leur âge, qui définit la position dans le cycle de vie. Ensuite, les régimes de travail des parents, mais aussi les modes d'organisation des activités scolaires ou universitaires des enfants, ainsi que les mobilités qui y sont associées, constituent d'autres variables importantes, puisque les durées mobilisées sur ces activités entrent directement en concurrence avec le temps familial.

Pour terminer cette approche des temps quotidiens de la famille, il faut enfin aborder une dernière notion : celle du temps parental. Il correspond au temps consacré par les parents à s'occuper de leurs enfants, que ce soit pour les soins (repas, toilette...), les activités éducatives (devoirs, activités, loisirs), ou pour tous les déplacements, ainsi que les activités collectives et informelles. Une enquête, réalisée par la DARES en 1999⁴, divise le temps parental en quatre : le temps de sociabilité (présence auprès des enfants, notamment les adolescents), le temps domestique (repas, habillage, toilette...), le temps scolaire (aides aux devoirs) et le temps « taxi » (accompagnement des enfants). Sur cette base, la durée moyenne consacrée au temps parental était de 39h30 par semaine en 1999.

L'organisation de la vie quotidienne des familles s'inscrit donc pleinement dans les réflexions et travaux portant sur les temps sociaux. Pour mieux la décrire et l'analyser, il faut sans doute privilégier une approche globale et transversale, ne s'intéressant pas uniquement aux modes d'organisation et aux horaires de l'activité professionnelle parentale, mais intégrant les différentes temporalités hors-travail.

Des logiques difficiles à concilier

L'articulation de ces différentes temporalités au sein de la famille est directement soumise à l'évolution du contexte économique, social et politique. Elle est la résultante d'un jeu complexe de différentes logiques, pouvant entrer en conflit direct. C'est pour cette raison que la question de l'articulation des temps sociaux devient un enjeu majeur en Europe et en France. Elle implique inévitablement tous les acteurs de la vie économique et sociale, à commencer par les grands prescripteurs de temps : l'Etat et les services publics, les entreprises et le monde de l'emploi. Les familles doivent donc concilier des exigences souvent contradictoires, pour intégrer à la fois les contraintes du monde du travail, la recherche d'un niveau de vie acceptable, l'exercice des responsabilités parentales, les charges domestiques et les aspirations relatives à leur vie quotidienne. Force est de constater que c'est souvent le temps familial qui souffre de cette concurrence, jouant sur le fonctionnement temporel de la famille et plus largement sur le bien-être de chacun de ses membres. Pour être complet, il faut évidemment ajouter que les tensions liées à ces arbitrages ne pèsent pas de manière identique sur tous les individus, touchant encore très largement les femmes. En effet, ce sont principalement les mères de famille « qui sont responsables et assument la charge de la synchronisation et de la gestion des rythmes temporels des membres du foyer »⁵.

En toile de fond à cette problématique, plusieurs tendances économiques et sociales participent d'une désynchronisation des temps sociaux. La première d'entre elles, sans doute la plus importante puisqu'elle affecte le temps professionnel des parents (déterminant dans

⁴ Barrière-Maubuisson M.-A., Rivier S., Marchand O., 2000, « Temps de travail, temps parental. La charge parentale : un travail à mi-temps », *Premières Synthèses*, Revue de la DARES, n° 20-1, 7 p.

⁵ Manni G., 2004, *Les temps des enfants*, Etude documentaire commanditée par l'Observatoire de l'Enfance et de la Jeunesse de la Communauté Française de Belgique, p. 35.

l'organisation de la vie quotidienne des familles), est la remise en cause des modes d'organisation du travail hérités du modèle industriel de type fordiste. Elle se traduit essentiellement par une plus grande flexibilité des horaires, dont les témoins sont nombreux : l'augmentation des temps partiels, du nombre de contrats intérimaires et à durée déterminée, mais aussi la plus grande prévalence des horaires décalés (tôt le matin, tard le soir, nuit et week-end). Cette évolution, qui s'inscrit dans un processus plus général de mondialisation de l'économie et d'un fonctionnement en continu à l'échelle planétaire, a des répercussions évidentes sur les modes de vie des sociétés occidentales. Associé à une augmentation continue des taux d'activité féminins, à des taux de chômage élevés, ce processus bouscule l'ensemble des conditions de vie, à l'échelle macro, en modifiant durablement les modes d'organisation de l'activité professionnelle, et à l'échelle micro, en bousculant le fonctionnement temporel de la vie de famille.

Aujourd'hui, le temps professionnel devient effectivement difficile à concilier avec les autres temps sociaux. La complexification des horaires, l'individualisation des emplois du temps contribuent à l'éclatement des normes temporelles de l'emploi. La flexibilité et les nouvelles organisations du travail qui en découlent, encouragées par certaines législations sur l'aménagement et la réduction du temps de travail (la loi dite des 35 heures en France), modifient l'ensemble du mode de vie des actifs, ne leur permettant plus de concilier aussi facilement les contraintes professionnelles avec le temps hors-travail. Ainsi, l'irrégularité et l'imprévisibilité de certains horaires pèsent lourdement sur les parents. Cette évolution a généré une individualisation des contraintes professionnelles. Au sein même des couples, les aménagements du temps de travail deviennent de moins en moins homogènes, ce qui a d'inévitables répercussions sur l'organisation de la vie privée

Les travaux de Harriet B. Presser⁶, s'appuyant sur des enquêtes réalisées aux Etats-Unis, montrent que les horaires décalés et atypiques (soir, nuit, week-end) affectent la qualité du temps familial. En effet, les conflits sont plus fréquents au sein des couples et les mariages sont moins stables. Les temps de qualité au sein de la cellule familiale (repas, sociabilité familiale, loisirs collectifs...) sont plus rares entre les parents et les enfants. La gestion des différents emplois du temps génère du stress, des tensions, sans compter les conséquences liées à une plus grande précarité professionnelle et sociale. Pourtant, la désynchronisation des horaires de travail du père et de la mère constitue un moyen d'ajustement pour accroître la présence parentale auprès des enfants et faire face aux charges éducatives. Nous sommes face à deux processus contradictoires, qui montrent bien la difficulté d'articuler vie professionnelle et vie familiale. D'ailleurs, plus l'activité de la mère est importante, plus la présence paternelle auprès des enfants est élevée. Les horaires atypiques ou décalés de la mère semblent également accroître l'investissement paternel dans les charges familiales. Ainsi, les changements en cours ont sans doute contribué à une plus grande égalité de la disponibilité parentale, et à une plus grande complémentarité entre les parents, du fait des horaires de travail différents⁷.

D'autres évolutions sociétales interviennent également sur la recomposition des temporalités familiales. L'accroissement de la mobilité, corollaire de la dissociation de plus en plus fréquente entre le lieu de travail et le lieu de résidence, voire entre le lieu de scolarité et le domicile pour les enfants, a des conséquences sur le quotidien des familles. Ces déplacements

⁶ Presser H. B., 2004, « Economie de 24 heures sur 24, structuration du temps et vie familiale », *Agès, générations et contrat social*, Les cahiers de l'INED, n° 153, pp. 245-261.

⁷ Boyer D., Nicolas M., 2006, « La disponibilité des pères : conduite par les contraintes de travail des mères ? », *Recherches et prévisions*, n° 84, CNAF, pp. 35-51.

ajoutent du temps contraint, associé au travail, et réduisent le temps familial et le temps libre. Dans ce contexte, où les sphères d'activité se multiplient et se diversifient au sein de la journée, les parents et les enfants ne pratiquent plus systématiquement les mêmes espaces, ni les mêmes trajets, ce qui complexifie également l'organisation des ménages, à la fois dans le temps et dans les espaces du quotidien. Ainsi, l'analyse des rapports à l'espace des groupes familiaux et de leurs membres constitue une autre dimension importante des nouvelles pratiques temporelles.

D'autre part, la diversification des configurations familiales constitue un dernier élément influent sur les modalités d'organisation du quotidien. L'augmentation des familles monoparentales et recomposées, le développement de la garde alternée des enfants de couples séparés ou divorcés, voire la double résidence de certains d'entre eux, accroît les difficultés de synchronisation. Les parents seuls doivent assumer l'ensemble des tâches domestiques, des charges éducatives et leur vie professionnelle, au prix d'aménagements contraignants ou de conditions de vie médiocres. Les enfants peuvent parfois vivre dans et entre deux cellules familiales distinctes, aux rythmes et fonctionnements différents.

La résultante de toutes ces évolutions est une réorganisation profonde de la vie quotidienne des familles. « Ces conditions sociétales modifient le rythme de l'activité de la main d'œuvre, qui à son tour joue sur le bien-être individuel et la nature temporelle de la vie de famille »⁸. Quelles en sont alors les conséquences sur les pratiques temporelles, sur le fonctionnement familial, sur la répartition des tâches entre parents, sur les moments partagés entre parents et enfants ?

Des tensions quotidiennes

La compréhension des pratiques familiales en matière d'organisation temporelle est soumise à plusieurs variables, qui interagissent sur la plus ou moins grande capacité à articuler les différentes contraintes de la vie quotidienne. Au-delà des rythmes et formes d'organisation du travail, il s'agit de la forme des ménages, de la position dans le cycle de vie, du type de composition socio-professionnelle, et enfin du lieu de résidence. C'est donc l'ensemble des conditions de vie qui détermine les pratiques et comportements quotidiens des familles, si bien que le statut social des parents, leurs revenus, les caractéristiques de l'emploi, le logement, les infrastructures et services, le nombre et l'âge des enfants, les rapports hommes-femmes au sein du ménage, sont autant d'éléments à prendre en compte pour analyser les capacités à gérer le temps familial, et mesurer l'intensité des tensions et des difficultés rencontrées par les parents et les enfants.

Même si démographes et sociologues s'accordent aujourd'hui pour reconnaître une redéfinition progressive des rôles féminins et masculins au sein des couples, le modèle traditionnel, où le père actif (« gagne-pain »)⁹ pourvoyait aux ressources de la famille et la mère assumait seule les tâches domestiques et éducatives, résiste encore fortement, avec pour conséquence un partage du temps parental très inégalitaire. La sphère domestique et privée est majoritairement une affaire de femmes, l'homme se consacrant davantage à sa réalisation professionnelle, s'affranchissant assez mal des contraintes imposées par son activité pour dégager le temps nécessaire à l'investissement familial. Ainsi, sur les 39h30 hebdomadaires consacrées au temps parental en 1999, les deux tiers étaient assumés par les femmes et un

⁸ Presser H. B., 2004, *op. cit.*, p. 247.

⁹ Lewis J., 2001, « The decline of the Male Breadwinner Model : Implications for Work and Care », *Social Politics*, n° 2001-8, pp. 152-169.

tiers par les hommes seulement. De plus, les études montrent que la spécialisation des rôles s'accroît avec le nombre de naissances. Dans ces conditions, la double journée des femmes actives demeure une caractéristique incontournable dans les modes d'organisation des familles.

Bien évidemment la double activité au sein des couples concerne une très grande majorité des familles françaises, si bien que les rythmes et horaires de travail des parents sont déterminants sur l'organisation de la vie privée, avec une compétition assez vive entre l'engagement professionnel et la vie de famille. Toutefois, les tensions diffèrent sensiblement selon la composition parentale et l'âge des enfants. La position dans le cycle de vie engendre des contraintes variables dans le temps. Les parents de très jeunes enfants (moins de 6 ans) constituent sans aucun doute ceux qui ont le plus de difficultés à concilier vie professionnelle et vie familiale. Leurs enfants ont besoin d'être pris en charge, du fait de leur dépendance à l'égard de l'adulte, soit dans une structure collective, soit par une tierce personne, durant la totalité du temps d'activité professionnelle et des déplacements qui y sont associés. Cette réalité a encouragé le développement de politiques sociales spécifiques en France, ciblées sur la petite enfance, concernant à la fois le développement d'équipements et de places d'accueil, mais aussi de dispositifs d'aménagement du temps de travail (temps partiels, allocation parentale d'éducation). Sur ce dernier point cependant, les politiques nationales françaises ont davantage ciblé les mères, pour qu'elles puissent mieux concilier vie professionnelle et vie familiale, perpétuant un modèle de ségrégation sexuée du marché de l'emploi. Les propositions politiques en faveur d'un modèle plus égalitaire y ont été très réduites contrairement à d'autres pays européens (Suède, Finlande...). Pour les enfants âgés de 6 à 11 ans, les problèmes sont atténués du fait de la prise en charge des enfants par l'école sur une bonne partie de la journée. La mobilité de cette classe d'âge est plus réduite, étant donné que la scolarisation s'effectue dans un périmètre géographique de proximité. Les tensions les plus vives concernent le temps avant et après la classe, où les parents sont encore en activité, ce qui nécessite le recours à des services spécifiques (accueil périscolaire, aides aux devoirs, activités culturelles et sportives...) ou des modes d'organisation de la présence parentale, alternée le matin et le soir. En revanche, le mercredi est une journée où les tensions peuvent s'apparenter à celles concernant les familles ayant des jeunes enfants. Pour les adolescents, l'accession à une certaine forme d'autonomie, le changement des conditions de scolarisation (passage au collège, puis au lycée) génèrent de nouvelles contraintes, mobilisant à leur tour du temps parental, notamment sur le plan de l'accompagnement éducatif et de certains déplacements.

Le temps familial, et plus particulièrement le temps parental, entrent directement en concurrence avec les contraintes imposées par l'activité professionnelle des parents. Si les tensions qui en découlent peuvent trouver des formes de régulation partagées au sein des couples, les familles monoparentales doivent faire face à un cumul des difficultés, d'autant plus complexe à gérer que les ressources économiques, sociales et culturelles sont faibles. Dans de telles conditions, l'organisation de la vie quotidienne des familles est le fruit d'un processus de négociation permanente.

-2- Les pratiques familiales dans la gestion de la vie quotidienne

Pour mesurer et analyser les tensions dans l'organisation quotidienne des familles, cette seconde partie s'appuie sur plusieurs enquêtes récentes, réalisées dans le cadre de programmes de recherches distincts, menés en 2005 et 2006. La mobilisation de ces travaux

nous permet en effet d'éclairer et d'analyser les pratiques quotidiennes des familles, notamment dans l'articulation de leur vie professionnelle et de leur vie familiale. En s'intéressant respectivement aux modes de garde de la petite enfance et aux activités et services éducatifs proposés aux enfants et aux adolescents dans le cadre de leur temps libre, ces investigations nous éclairent sur les difficultés d'articulation des temps familiaux, notamment entre parents et enfants, et de la complexité des emplois du temps quotidiens qui en résulte. En observant plus précisément les activités des différents membres de la famille, les mobilités, les caractéristiques de l'emploi des parents (formes, rythmes...), nous pouvons décrypter les modes d'organisation quotidienne de la cellule familiale et les tensions existantes dans la gestion du temps.

Les temporalités des familles rurales avec jeunes enfants

La première enquête a été réalisée dans le pays du Libournais (Gironde), auprès de 529 familles ayant des jeunes enfants (de 0 à 6 ans). Elle a été mise en place à l'occasion d'un programme européen *Equal*, porté par la Fédération nationale Familles Rurales et intitulé « Travailler et être parent en milieu rural : un défi à l'espace et au temps ». L'objectif de ce travail était de mieux appréhender les besoins et aspirations des familles en matière d'accueil de la petite enfance, notamment dans un territoire rural faiblement équipé en modes de garde. Il a été réalisé par questionnaire, en passation directe, auprès de familles choisies de manière aléatoire (porte à porte) sur un échantillon de 39 communes différentes, sur les 128 qui composent le pays du Libournais.

La localisation résidentielle des familles enquêtées montre une faible dispersion, puisque deux tiers des ménages déclarent vivre dans un village (65,6 %), moins d'un quart (23 %) dans un hameau regroupant plusieurs habitations et les 11,4 % restant dans une maison isolée en campagne. Cette configuration est en adéquation avec les formes d'habitat rural de cette partie du territoire français, où le degré de dispersion de la population est plutôt modéré. Les familles étaient également interrogées sur la distance séparant leur domicile du centre villageois. Les résultats convergent puisque la valeur moyenne déclarée est de 1,82 kilomètre. 80 % des familles résident entre 0 et 2 kilomètres du centre, tandis que seulement 1 % affirment vivre à plus de 10 kilomètres du village. L'isolement résidentiel est donc assez faible.

Concernant l'environnement familial des jeunes enfants, l'enquête nous apporte plusieurs renseignements importants, qui déterminent en partie les modalités d'organisation de la vie quotidienne. La composition par âge des parents enquêtés est conforme aux données nationales, avec plus de 80 % des effectifs ayant entre 25 et 44 ans. L'âge moyen des pères est de 35,3 ans contre 32,9 pour les mères, et 53 % des enfants vivent dans un couple dont le père et la mère sont trentenaires. Plus la taille des fratries est importante, plus l'âge des parents augmente. Le nombre moyen d'enfants est de 2,04 sur l'ensemble des familles enquêtées, et près de la moitié d'entre elles (48 %) ont deux enfants. Ainsi, les familles de petite taille sont largement majoritaires, ce qui s'explique en partie par la position dans le cycle de vie des parents enquêtés, plutôt jeunes et pour lesquels les projets de naissance restent plausibles. Mais, au-delà de la configuration familiale, l'environnement quotidien des jeunes enfants est également sensible à d'autres paramètres, au rang desquels figurent l'activité et les rythmes professionnels des parents ainsi que la situation sociale du ménage dans lequel ils vivent.

Cette première enquête révèle tout d'abord que la prise en charge des jeunes enfants est très largement affaire de femmes. La forte spécialisation des rôles masculins et féminins dans la

gestion du temps parental est vérifiée. 78 % des questionnaires ont été renseignés par les mères de famille, mais plus largement, d'autres résultats de l'enquête permettent de confirmer une répartition sexuée des charges éducatives, avec un investissement massif des femmes sur l'accompagnement et le déplacement des enfants, les soins quotidiens des enfants. La plus forte dépendance des enfants en bas âge accentue globalement le degré de participation des mères.

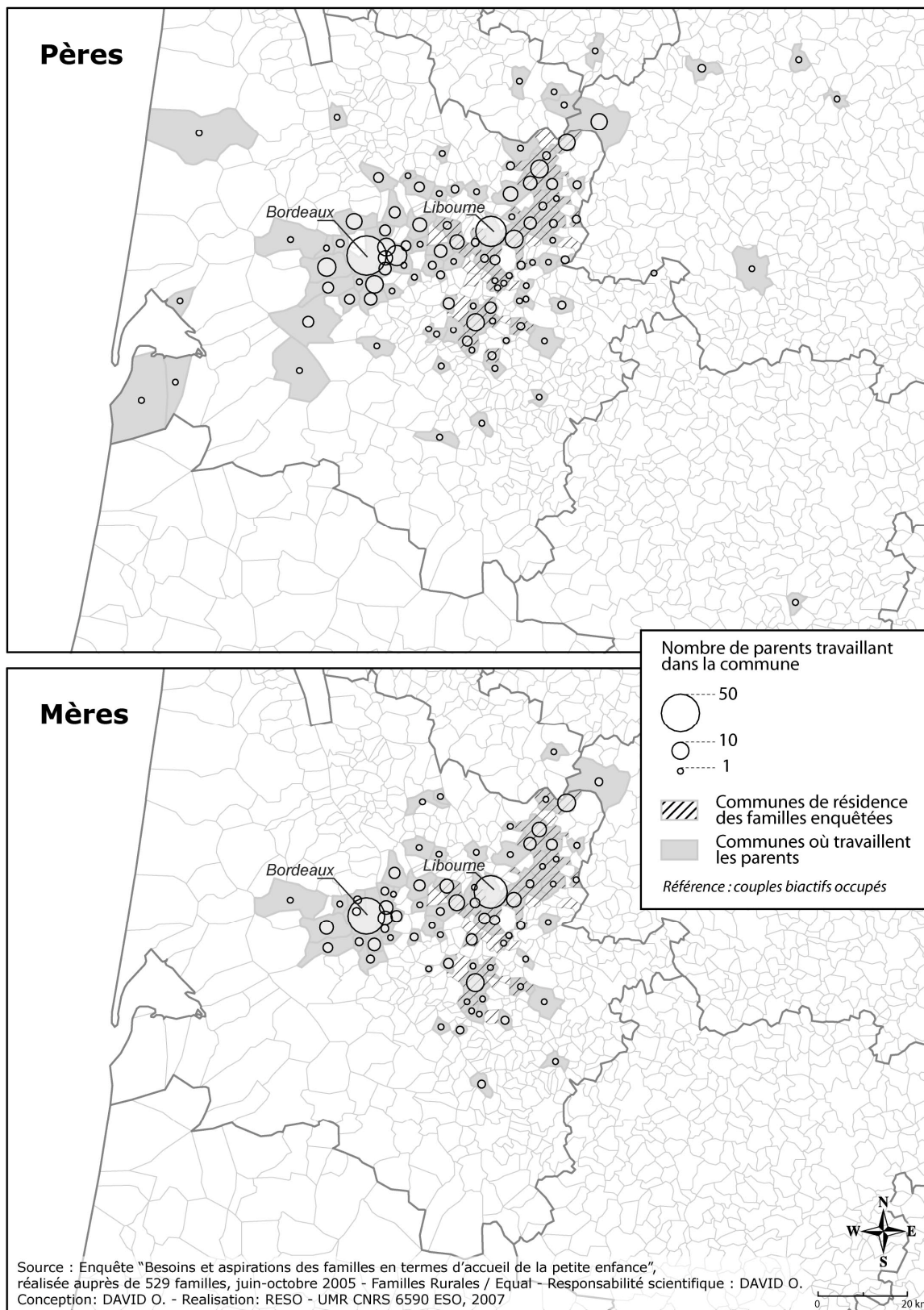
La description de la situation professionnelle des parents apporte des informations complémentaires sur l'environnement quotidien des jeunes enfants. Chez les familles enquêtées, l'activité des deux parents est largement majoritaire, puisque 64,5 % des enfants vivent dans un foyer bi-actif, au sens où les deux parents sont occupés par une activité professionnelle hors du domicile. Des différences de genre méritent cependant d'être soulignées, puisque respectivement 96 % des pères et 66 % des mères sont des actifs occupés. Près du quart des mères (22,6 %) se déclarent au foyer ou en congé parental, contre seulement 0,2 % des pères. L'analyse des rythmes professionnels et des formes d'emploi distinguent également les parents. Les quotités de temps de travail sont conformes aux tendances observées au niveau national. Le temps partiel est beaucoup plus développé chez les femmes, concernant près de 40 % d'entre elles, alors que seulement 2,7 % des hommes le pratiquent. Les différences de genre, confirmant la division sexuée du travail, sont donc bien réelles. Les femmes doivent concilier plus fréquemment que les hommes leurs contraintes professionnelles avec celles de leur vie de famille. L'utilisation plus fréquente du temps partiel en est un témoin concret. Le pourcentage des femmes travaillant à temps partiel est plus élevé entre 30 et 45 ans, alors qu'il diminue ensuite. Il croît également en fonction du nombre d'enfants. Les charges éducatives se répercutent donc directement sur les mères par un ajustement des horaires de travail.

Les rythmes hebdomadaires d'activité sont également intéressants pour qualifier les modes de vie des parents et surtout les possibilités d'articulation entre vie professionnelle et vie familiale. Le nombre de jours travaillés par semaine est plus faible chez les mères actives occupées que chez les pères. 42 % des femmes travaillent moins de 5 jours. La durée moyenne hebdomadaire déclarée concernant le temps de travail est ainsi de 31,5 heures pour les femmes contre 39,8 heures pour les hommes. Ces différences sont, une fois de plus, révélatrices d'un maintien du partage traditionnel des tâches domestiques et éducatives au sein des couples. Les tensions les plus fortes touchent prioritairement les femmes. Elles assument la fonction peu valorisée d'« amortisseur temporel »¹⁰, en ajustant continuellement la gestion des emplois du temps des différents membres du foyer. L'organisation quotidienne de la mère détermine et/ou s'adapte à celle des jeunes enfants, alors que l'activité professionnelle du père entre assez peu en ligne de compte. D'autres données confortent ces conclusions. Les parents ont également été interrogés sur certains aspects du temps parental. Les résultats montrent que c'est principalement la mère de famille qui se charge du déplacement et de l'accompagnement des enfants entre le domicile et le lieu de garde. En effet, 67 % des mères déposent leur enfant le matin et 63 % le récupèrent le soir, 41 % d'entre elles cumulant cette charge aux deux extrémités de la journée. L'autre variable intéressante concerne les activités extra-professionnelles des parents, pratiquées dans le cadre du temps libéré : 56 % des pères participent à des activités de loisirs à raison de 4,5 heures en moyenne par semaine, contre 47 % des femmes sur une durée hebdomadaire déclarée de 3,3 heures. Le temps non contraint apparaît donc systématiquement plus élevé pour les pères que pour les mères, ce qui leur donne la possibilité d'une vie sociale plus riche en dehors du temps

¹⁰ Boulin J.-Y., Dommergues P., Godard F., 2002, *op. cit.*, p.6.

professionnel. Le déséquilibre dans le partage des tâches éducatives et domestiques se fait au détriment du temps de loisirs et du temps personnel féminins.

Les rapports à l'espace de travail selon le genre



Pour terminer notre analyse, nous nous sommes intéressés à l'impact du lieu de résidence sur les modes de vie des familles avec enfant en bas âge. Quelle que soit la localisation du domicile, les parents sont en grande majorité soumis à des mobilités quotidiennes pour se rendre à leur travail. La distance moyenne parcourue par les parents est assez élevée, de 25 kilomètres en moyenne pour les pères contre 20 pour les mères. La carte révèle assez distinctement les différences de genre dans les mobilités professionnelles quotidiennes. Elle ne concerne que les familles composées de deux parents actifs occupés, soit près de 65 % de l'échantillon total. Les communes de travail des mères sont beaucoup plus proches du lieu de résidence que celles des pères. L'aire professionnelle de ces derniers (en agrégeant toutes les communes de travail) est largement plus étendue que celle de leurs conjointes. Les hommes travaillant en dehors du département et à l'ouest de l'aire urbaine bordelaise sont en effet plus nombreux que les femmes, ce que confirment les temps de trajet déclarés (27 minutes en moyenne pour les pères et 23 minutes pour les mères). Ainsi, les femmes travaillent globalement dans un périmètre plus restreint autour du domicile que les hommes.

De nouvelles tensions quand les enfants grandissent

La seconde enquête s'inscrit dans un programme de recherche portant sur les pratiques et souhaits des populations en matière d'activités et de services socio-éducatifs. Elle a été réalisée auprès de 509 familles ayant des enfants âgés de 6 à 25 ans et résidant en Ille-et-Vilaine, sur la base d'un questionnaire en passation indirecte. A défaut de pouvoir enquêter la totalité des communes du département, un échantillon spatial représentatif a été construit, en croisant les différents types du zonage en aires urbaines et en aires rurales de l'Insee, l'éloignement aux pôles urbains et le nombre de familles avec enfants. Ainsi, 21 communes différentes ont été sélectionnées, dont une grande ville (Rennes) et une ville moyenne (Fougères), 11 communes périurbaines (réparties dans les différentes aires urbaines du département), 2 pôles ruraux et 6 communes rurales. Le choix des ménages enquêtés relève également d'une méthode aléatoire.

L'environnement familial des enfants montre d'importantes différences par rapport aux familles ayant de jeunes enfants. L'analyse de la composition par âge des parents enquêtés révèle logiquement un plus fort vieillissement. Pour les deux sexes, les 40-45 ans constituent les classes modales. Les moins de 35 ans ne représentent que 9,6 % des pères et 16,5 % des mères, et la moitié des enfants vit dans un couple dont les parents sont quadragénaires. Les âges moyens du père et de la mère le confirment, avec respectivement 42,2 et 40,3 ans, marquant une différence de genre conforme aux tendances nationales. La taille des fratries est également plus élevée, avec en moyenne 2,54 enfants. Si le nombre de familles avec 2 enfants reste majoritaire (45,2 %), celui des familles de 3 enfants et plus est également bien représenté, puisqu'il concerne 45,9 % des ménages enquêtés. L'augmentation de la taille des fratries aura des conséquences inévitables sur les modalités d'organisation de la famille, en complexifiant la gestion et la coordination des emplois du temps individuels. L'échantillon recense 1 053 enfants, âgés entre 0 et 33 ans. L'âge moyen diminue progressivement en fonction du rang de naissance, avec une valeur de 14,2 ans pour les aînés et 7,13 pour les benjamins.

Avec l'augmentation du nombre et de l'âge des enfants, les résultats permettent d'observer des modifications sensibles dans l'organisation de la cellule familiale, notamment dans la gestion du temps parental. Le registre de questionnement de l'enquête était différent, puisqu'il portait sur les pratiques d'activités socio-éducatives des enfants, mais il révèle une mobilisation plus forte des pères sur les questions éducatives. Le bon taux de réponse au

questionnaire (40,5 %) en est le premier témoin. Pour autant, les mères restent largement majoritaires, puisque les trois quarts d'entre elles ont participé à l'enquête. Les études nationales, réalisées par l'INSEE notamment, montrent également cette plus forte implication paternelle sur le suivi des activités socio-éducatives, notamment dans les domaines du sport et des loisirs. La spécialisation des rôles masculins et féminins reste très forte en ce qui concerne les charges éducatives.

Les caractéristiques relatives à la situation professionnelle des parents, à leurs rythmes d'activité et aux mobilités professionnelles sont sensiblement identiques à la première enquête. Les ménages sont majoritairement bi-actifs, et les différences de genre concernant les durées hebdomadaires travaillées sont confirmées, avec une forte proportion de femmes travaillant à temps partiel (38,1 % contre 2,2 % pour les pères). Cependant, l'augmentation de l'âge des enfants a davantage d'impact sur les mères. En effet, la part des femmes se déclarant au foyer ou en congé parental diminue très nettement (10,5 %) et le nombre de jours travaillés par semaine augmente sensiblement. Ainsi, la présence d'enfants maintient le recours au temps partiel de la part des mères de familles, notamment pour pouvoir concilier le temps parental et les charges éducatives, mais la plus grande autonomie des enfants acquise avec l'âge, permet de réinvestir progressivement l'activité professionnelle. La nature du temps parental évolue également avec l'âge des enfants, le temps consacré aux soins diminue au profit d'un plus fort investissement sur les activités de sociabilité et de déplacement, la rupture s'opérant approximativement vers l'âge de 11 ans.

L'enquête montre une complexification des rapports à l'espace des différents membres de la famille, en partie due à la dissociation entre le lieu d'activité et le domicile. Ces différentes territorialités liées à l'activité génèrent en plus des déplacements chronophages, aux dépens du temps familial. Les migrations pendulaires des parents ne doivent pas masquer celles réalisées au quotidien par les enfants. Il existe en effet une dissociation entre leur lieu de résidence et leur lieu de scolarité, dont la fréquence augmente avec l'âge des enfants. La moyenne des déplacements scolaires quotidiens est de 7,1 kilomètres, et descend à moins de 2 kilomètres dès qu'on se focalise sur les enfants de moins de 10 ans. Cette distinction en fonction de l'âge est évidemment calée sur la sectorisation des zones de recrutement des établissements scolaires. Ces mobilités quotidiennes, tant scolaires que professionnelles, déterminent les rythmes de vie des familles et rendent particulièrement délicates les possibilités d'articulation des temps, notamment entre les différentes générations. Si les plus jeunes sont assez peu mobiles, souvent dans des lieux scolaires proches de leur domicile, avec des espaces de vie restreints, les adolescents et les parents se déplacent vers des espaces plus éloignés, ce qui crée des problèmes d'ajustement entre les rythmes de vie et les emplois du temps des uns et des autres. Les difficultés d'organisation temporelle des journées au sein des familles et de la population sont donc accentuées.

Pour compléter notre lecture, il convient de porter également une attention toute particulière sur les activités pratiquées par les enfants dans le cadre de leur temps de loisirs. L'enquête réalisée en Ille-et-Vilaine, portant spécifiquement sur cet objet, révèle que les enfants y consacrent une part non négligeable de leur temps hebdomadaire, entre le temps physiologique et le temps scolaire. L'âge et le genre constituent des variables essentielles dans la compréhension des pratiques et des comportements. La diversification et la spécialisation des activités croît avec l'âge, tandis que le temps consacré aux loisirs diminue progressivement, en réponse à l'augmentation progressive des contraintes scolaires. Les lieux de pratique sont assez clairement identifiés. Pour les enfants ayant entre 6 à 11 ans, les activités sont majoritairement réalisées sur la commune de résidence. En revanche, pour les

adolescents et les jeunes adultes, la prise d'autonomie dans les choix personnels et dans la mobilité, ainsi que l'élargissement des centres d'intérêt et des réseaux de sociabilité, nécessitent le recours à des services et activités implantées dans un périmètre beaucoup plus étendu. Les lieux d'activités sont généralement articulés avec ceux de la scolarité, c'est-à-dire dans une proximité relative avec le collège ou le lycée. Les pratiques des amis sont également de plus en plus influentes sur le choix des adolescents.

Si ces activités sont globalement appréciées des parents, elles génèrent un certain nombre de contraintes en termes d'organisation quotidienne. Les résultats de l'enquête révèlent la mobilisation des parents sur les déplacements des enfants – le temps parental « taxi » – particulièrement forte pour les plus jeunes d'entre eux, et impliquant très fréquemment l'usage de la voiture familiale. Lorsque le domicile est localisé en zone rurale et périurbaine, ces mobilités sont inévitables, soit par l'absence d'un système de transports collectifs efficace, soit par la relative dispersion des activités et services. D'autre part, la situation est d'autant plus difficile que le nombre d'enfants est élevé, dans la mesure où les lieux d'activité et les déplacements associés se multiplient. Dans ce cas, les possibilités de conciliation avec les rythmes professionnels des parents deviennent particulièrement délicates, si bien que les contraintes de transports ou les programmations horaires deviennent des éléments d'arbitrage dans l'inscription des enfants aux activités et services socio-éducatifs.

L'éclatement des espaces de vie des différents membres de la famille aboutit à un emboîtement des différentes territorialités vécues distinctement par les parents et les enfants. Elles s'inscrivent dans des bassins de vie structurés soit par les établissements scolaires et leurs zones de recrutement, soit par les pôles d'emplois. Ces mailles territoriales, à géométrie variable selon le statut et l'âge des individus, constituent les cadres spatiaux d'organisation de la vie quotidienne des populations, s'articulant logiquement avec les mobilités familiales.

Ainsi, la description de l'organisation quotidienne des familles apporte des détails importants sur l'articulation des temps sociaux des différents membres de la famille, des mobilités et des lieux fréquentés. Elle permet de mesurer la complexité de l'organisation familiale quotidienne, nécessitant des systèmes combinatoires et des arbitrages très variés d'un ménage à l'autre. Le nombre d'enfants, et surtout leur âge respectif, sont des variables déterminantes dans le fonctionnement de la cellule familiale. Les rythmes scolaires, très individualisés à partir de l'entrée au collège, et le degré d'autonomie des enfants dans leur mobilité influent sur l'organisation d'une journée type, faisant apparaître quelques tendances lourdes. Plus les enfants sont âgés, plus leur autonomie de déplacement apporte une certaine souplesse dans l'organisation des trajets domicile-école, utilisant les transports scolaires ou d'autres moyens de locomotion, et déchargeant les parents d'une partie de leurs contraintes. Ces déplacements, ponctuant la journée matin et soir, sont souvent répartis entre les deux parents pour pouvoir faire coïncider les exigences professionnelles avec les tâches éducatives. A défaut, le recours aux services de garde, avant et après l'école, est fortement sollicité, notamment pour les plus jeunes.

Conclusion

Cette réflexion montre à quel point l'articulation des temps sociaux est une question d'actualité, centrale dans la promotion du bien-être et d'une meilleure qualité de vie des populations. Les arbitrages imposés par la confrontation des logiques professionnelles et des

exigences éducatives et domestiques créent des difficultés dans l'exercice des responsabilités parentales. Les difficultés de conciliation concernent en premier lieu les femmes, qui portent encore majoritairement la responsabilité de coordonner les horaires de tous au sein de la cellule familiale.

Le développement des politiques sociales, et plus particulièrement des politiques temporelles, constitue un réel enjeu pour renforcer la cohésion sociale, et promouvoir une société plus équitable. Il s'agit sans aucun doute d'ouvrir une réflexion beaucoup plus transversale et globale, intégrant à la fois la nécessité d'une plus grande égalité entre les femmes et les hommes, une véritable réflexion concertée sur les modalités d'organisation et les rythmes de travail, un accompagnement réel des familles dans l'exercice de leurs responsabilités, en matière de services notamment. Evidemment, cette réflexion doit intégrer les territoires de vie des populations, pour réellement prendre en compte l'organisation quotidienne des familles, et proposer des régulations spatio-temporelles adaptées.

L'agenda politique lié à cette question devra satisfaire plusieurs conditions pour amorcer un changement profond dans la prise en compte des différentes temporalités sociales : la modification des relations entre les femmes et les hommes à tous les niveaux d'organisation de la société, une réelle valorisation du temps parental, notamment celui consacré à l'éducation, de nouvelles organisations des services afin de les rendre plus accessibles, une vraie concertation entre les grands prescripteurs de temps... bref une ambitieuse politique des temps !

Bibliographie :

Authier J.-Y., Bidou C. (Dir.), 2005, *La famille dans tous ses espaces*, Espaces et sociétés, n° 120-121, 123 p.

Barrière-Maubuisson M.-A., 2001, *Partage des temps et des tâches dans les ménages*, Cahier travail et emploi, La documentation française, 143 p.

Boulin J.-Y., Dommergues P., Godard F. (Dir.), 2002, *La nouvelle aire du temps*, DATAR, Editions de l'Aube, Coll. Bibliothèque des territoires, 278 p.

Boyer D., Nicolas M., 2006, « La disponibilité des pères : conduite par les contraintes de travail des mères ? », *Recherches et prévisions*, n° 84, CNAF, pp. 35-51.

Damon J., 2006, *Les politiques familiales*, PUF, coll. Que sais-je ?, 127 p.

David O., 2005, « L'offre d'accueil, les besoins, les modes de vie des familles », *L'accueil des jeunes enfants : un défi pour les territoires*, Familles Rurales, Equal – Fonds social européen, pp. 71-158.

Dumontier F., Guillemot D., Méda D., 2002, « L'évolution des temps sociaux au travers des enquêtes Emploi du temps », *Economie et statistique*, n° 352-353, INSEE, pp. 3-12.

Fagnani J., Letablier M.-T., 2001, *Famille et travail : contraintes et arbitrages*, Problèmes politiques et sociaux, n° 858, La documentation française, 80 p.

Fagnani J., 2000, *Un travail et des enfants, petits arbitrages et grands dilemmes*, Bayard éditions, Coll. Société, 192 p.

Hantrais L., 2004, *Family policy matters to family change in Europe*, Bristol, The Policy Press, 246 p.

Lewis J., 2001, « The decline of the Male Breadwinner Model : Implications for Work and Care », *Social Politics*, n° 2001-8, pp. 152-169.

Manni G., 2004, *Les temps des enfants*, Etude commanditée par l'Observatoire de l'Enfance et de la Jeunesse de la Communauté Française de Belgique, 49 p.

Pailhé A., Solaz A., 2006, « Vie professionnelle et naissance : la charge de la conciliation repose essentiellement sur les femmes », *Population et sociétés*, n°426, INED, 4 p.

Presser B. Harriet, 2004, « Economie de 24 heures sur 24, structuration du temps et vie familiale », *Agés, générations et contrat social*, Les cahiers de l'INED, n° 153, pp. 245-261.

Tronquoy P., 2004, *Famille(s) et politiques familiales*, Cahiers français, n° 322, La documentation française, 94 p.